

MODULE 3 - PARCOURS ADMINISTRATEUR·RICE CULTUREL·LE

Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant

Le contrat est la loi des parties. Un contrat a donc toute son importance. Mais avant de formaliser une relation contractuelle en la sécurisant au mieux il est nécessaire de connaître le cadre général du droit des contrats et dans quel cadre il s'insère.

Ainsi, et à l'issue de ce module le participant sera capable de formuler les bonnes questions, d'écrire, de lire et de formaliser différents types de contrats et de limiter les risques juridiques.



OBJECTIFS

- Connaître les bases nécessaires à la contractualisation
- Maîtriser la contractualisation

Dates

24 et 25 novembre 2025

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Formatrice

Alexandra Achenbach, formatrice, juriste

Lieu

Locaux de CONFER

16 rue des Terres Neuves - 33130 Bègles

Tarifs

- **Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s** : 560 € TTC
- **Salarié.e.s** : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- **Particuliers** : Nous contacter

Contact

Inscription : contact@confer-culture.org

Référente handicap : julia.vincent@confer-culture.org

Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : confer-culture.org



PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.



CONTENUS

- La notion d'œuvre
- Le droit moral et le droit patrimonial de l'auteur
- Les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur
- La rémunération des auteurs
- Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur
- La notion de diffuseur
- La rémunération de l'exploitation des œuvres
- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.
- La formation du contrat
- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

MODULE 3 - PARCOURS ADMINISTRATEUR·RICE CULTUREL·LE**Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant** **PROGRAMME****CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DES DROITS D'AUTEUR****Définir la notion d'œuvre**

- Qu'est-ce qu'un auteur ?

La notion d'œuvre / le droit moral de l'auteur / le droit patrimonial de l'auteur / les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur

Comprendre le système de rémunération des auteurs

- La rémunération des auteurs

Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur / la notion de diffuseur / la rémunération de l'exploitation des œuvres / la gestion collective des droits d'auteur

RECONNAITRE LES DROITS VOISINS**Décrire la notion de droits voisins**

- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.

Définir le cadre juridique des droits voisins et leur rémunération

- Les artistes-interprètes / Les producteurs
- Les organismes de gestion collective

MAITRISER LA CONTRACTUALISATION**Appréhender le droit des contrats**

- La formation du contrat
- L'exécution et l'inexécution contractuelle
- La responsabilité contractuelle

Identifier les différents types de contrats du spectacle vivant

- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

Appliquer les contrats du spectacle vivant

- Ateliers de mise en situation

 Contact

Inscription : contact@confer-culture.org

Référente handicap : julia.vincent@confer-culture.org

Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : confer-culture.org